ENFANCE, JEUNESSE

Ouverture de deux nouveaux lieux d'accueil enfants-parents

Le lieu d'accueil enfants-parents est souvent un premier lieu de sociabilité pour l'enfant et un lieu de parole pour les parents.
Il constitue de ce fait un espace d'épanouissement pour l'enfant et le prépare à la séparation avec son parent.

Publié le 20 septembre 2021

Le lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) favorise les échanges entre adultes et permet de prévenir ou de rompre l'isolement d'un certain nombre de familles, isolement qui peut être géographique, intergénérationnel ou culturel.

Les réflexions engagées par la commission des services de la vie quotidienne dans le cadre de la démarche d'actualisation du projet de territoire 2016-2025 ont permis d'aboutir à la nécessité de créer deux nouveaux lieux d'accueil parents-enfants, LAEP, en réponse aux besoins du territoire à savoir :

- l'engorgement des 2 LAEP existants à Saint-André de Sangonis et Gignac gérés par l'Association « Jouons en ludothèques »
- la nécessité d'offrir un service de proximité
- le besoin de mailler le territoire : la couverture des secteurs Est & Sud est insuffisante

La gestion de ces deux nouveaux LAEP sera assurée par **l'association « Jouons en Ludothèques ».**

Pour le secteur Est, l'implantation est prévue au sein de la crèche Le Berceau par la mise à disposition gratuite d'une salle. Pour le secteur Sud, les communes ont été sollicitées afin de proposer un lieu adapté à cet accueil si elles en disposent. La Commune de Bélarga a été retenue suite à la visite du médecin de la PMI le 5 juillet.

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault souhaite soutenir les actions d'accompagnement de la fonction parentale et plus particulièrement l'association « Jouons en ludothèques » dans l'organisation et l'animation de ces deux LAEP. Par conséquent, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault contribuera au financement de 3 mois de fonctionnement des 2 nouveaux LAEP et versera une subvention d'un montant de 6 390 €.

Vendredi 1er octobre : ouverture à Montarnaud d'un lieu d'accueil enfants-parents

Les enfants de la naissance à 6 ans accompagnés d'un adulte familier sont accueillis, par une psychologue et une éducatrice de jeunes enfants. Pour jouer, rencontrer d'autres enfants, échanger avec d'autres parents et deux professionnelles de la petite enfance, dans une salle adaptée avec différents espaces de jeux.

Les vendredis, entre 8h30 à 12h30 à la salle du Relais Assistantes Maternelles, dans le bâtiment de la crèche le Berceau.

L'entrée est libre et gratuite. Actuellement les places sont limitées et la venue sur inscription au 04 67 69 00 81.

Port du masque obligatoire pour les adultes.

Mercredi 6 octobre : ouverture à Bélarga d'un lieu d'accueil enfants-parents

Les enfants de la naissance à 6 ans accompagnés d'un adulte familier sont accueillis, par une psychologue et une éd[illegible]eunes e[illegible]r jouer, [illegible]utres en[illegible]hanger a[illegible]pare[illegible] pro[illegible]ssionnell[illegible]e la p[illegible]te enfa[illegible] dans [illegible]ne salle adaptée [illegible]ec diffe[illegible]ts esp[illegible]es de jeux.

Les [illegible]ercredis, [illegible]tre 8[illegible] à 12h3[illegible] la sa[illegible] des fêtes.

L'e[illegible] et gra[illegible]lement [illegible] places sont li[illegible]ées et la venue su[illegible]cription au 04[illegible] 69 00 81[illegible]

Po[illegible]du masque obliga[illegible]re pou[illegible]s adult[illegible]

PRÉCÉDE

RETOUR À LA LISTE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS